



**Comité des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez**  
**(Membre de la Coordination nationale des comités de défense**  
**des hôpitaux et maternités de proximité)**  
**12 Rue Charles de Foucauld – 29100 Douarnenez**

Douarnenez le 16 février 2016

Monsieur le Délégué Départemental  
du Finistère  
de l'ARS de Bretagne  
5 Venelle de Kergos  
29100 QUIMPER

Objet : demande d'entrevue.

Monsieur le Délégué,

Les Groupements Hospitaliers de Territoire, tels que prévus par la Loi de modernisation de notre système de santé, adoptée le 17 décembre dernier vont se mettre en place.

La convention constitutive des GHT devrait définir le projet médical partagé, les délégations éventuelles d'activité, les transferts éventuels d'activités de soins ou d'équipement en matériels lourds entre établissements, l'organisation des activités et la répartition des emplois médicaux et pharmaceutiques en fonction du projet médical.

Cette convention aura sans doute des conséquences sur l'accès aux soins du bassin de population desservi par le Centre Hospitalier Michel Mazeas, sur l'organisation des soins dans le cadre de l'Union Hospitalière de Cornouaille et dans l'ensemble du département.

C'est pourquoi en tant qu'association représentant les usagers et en tant que membre d'une association nationale agréée de représentants d'usagers, nous souhaiterions vous rencontrer afin d'avoir, dans un souci de clarté et de démocratie, des informations sur la nouvelle organisation des soins et nous vous demandons de recevoir, dès que possible une délégation de notre comité.

En l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué, l'expression de nos remerciements et de nos salutations distinguées.

pour le Comité des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez,  
le président, Yves Jardin (tél. 02.98.92.30.63)

